



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

## **CHS-CT DU 3 NOVEMBRE 2014 COMPTE RENDU**

Le CHS-CT s'est réuni le 3 novembre à Châteaulin sous la présidence de Véronique PY.

### **Ordre du jour :**

- ❖ *Bilan budgétaire et dernières propositions,*
- ❖ *Nouvelle démarche DUERP et mise en place d'un calendrier des groupes de travail,*
- ❖ *Rapport du médecin de prévention année 2013,*
- ❖ *Etude des fiches d'impact sur les projets de fusion,*
- ❖ *Point d'information sur la situation à Morlaix.*

### **Bilan budgétaire et dernières propositions :**

Les dernières dépenses engagées fin octobre ont concerné des financements pour Morlaix à savoir l'achat de cloisons mobiles (31 179 €), de lampes sur pied (6702 €), et d'écrans 22 pouces (1840 €).

Concernant les écrans, nous nous sommes étonnés de l'utilisation des crédits du CHS-CT dans la mesure où il s'agit d'un outil de travail, et qu'à ce titre ce financement relève bien des crédits de la Direction.

Cette position, que les Organisations Syndicales avaient exprimée clairement en mars dernier au moment du vote du budget, **FO DGFIP29** l'avait rappelé au dernier CHS-CT du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

En conséquence, nous avons souhaité un vote sur ce financement. Si les organisations **FO - CGT-CFDT** ont maintenu leur position, Solidaires a approuvé l'utilisation des crédits pour les écrans. **Pour FO DGFIP29 cette position ouvre un boulevard à Madame PY qui demain pourra financer les outils de travail des personnels sur les crédits du CHS-CT !**

**Résultat de ce vote, Madame PY va financer une opération qui n'a reçu l'aval que d'une organisation sur quatre, mais cela ne semble pas la déranger !!**

Concernant l'amélioration de l'acoustique de Brest Amendes, dossier que nous avons porté en début d'année, une option proposée par l'antenne immobilière de Nantes a pu être retenue par les agents. La mise en œuvre des faux plafonds et des cloisonnements devrait être achevée d'ici la mi novembre.

**Au-delà de la problématique acoustique, nous avons aussi interpellé la Présidente quant aux cadences qui peuvent s'exercer à Brest Amendes ou ailleurs, en lui rappelant que ses chefs de services doivent bien prendre conscience que les équipes sont sous pression et qu'il peut s'avérer dangereux de vouloir à tous prix satisfaire aux exigences des objectifs. !**

Concernant la conférence sur la souffrance au travail que nous avons enfin pu obtenir grâce à la ténacité des militants **FO DGFIP29**, nous avons fait remarquer que le message adressé

aux agents dernièrement pour les informer du calendrier et du lieu de rendez vous de la réunion n'était guère incitatif.

En effet, dans la mesure où il indiquait que le nombre de places étaient limité, la promotion de cette opération est pour le moins faite à minima, à moins qu'il s'agisse d'une intention délibérée au regard des réticences que nous avons rencontrées pour obtenir cette conférence...

Après de longues discussions, Madame PY a finalement accepté que nous lui propositions une nouvelle rédaction pour promouvoir cette opération initiée par **FO DGFIP29** et retenue par le CHS-CT.

Concernant les formations aux risques routiers pratiquées en situation pour appréhender les situations d'urgence, Madame PY a fait état d'un accident survenu lors d'un de ces stages à un agent de la DGFIP.

Elle a d'emblée fait état de ses réserves par rapport à cette formation en indiquant qu'elle était en responsabilité sur le sujet s'agissant d'une formation initiée par le CHS-CT et qu'elle s'interrogeait quant à sa suppression.

**FO DGFIP29** a demandé s'il s'agissait d'un cas isolé dans ce type de stage ce que Madame Bouvet a confirmé.

Nous avons rappelé à Madame PY ses réticences lorsque nous avons proposé cette formation, et pour **FO DGFIP29** il ne fait aucun doute que la Présidente instrumentalise cet épisode malheureux pour supprimer une formation dont elle ne voulait pas à l'origine !!

### **Présentation de la nouvelle démarche DUERP :**

L'Administration envisage de « simplifier et alléger » la mise à jour du DUERP. Désormais le recensement exhaustif des risques professionnels à partir des restitutions des agents ne se ferait plus qu'un an sur deux, et pour la campagne 2014 /2015, c'est un groupe de travail qui serait chargé de son actualisation à partir des nouvelles informations remontées du terrain.

La raison évoquée est en relation avec le caractère chronophage de la précédente campagne qui a fortement mobilisé les équipes et leurs cadres de proximité.

**FO DGFIP29** n'avait pas participé aux groupes de travail de la précédente campagne 2013/2014 car il était manifeste que l'Administration avait des velléités d'en limiter la portée ce que les restitutions des GT ont confirmé. En clair « *si vous n'y arrivez pas c'est que vous vous organisez mal* »...Inacceptable pour **FO DGFIP29**.

Dans le contexte actuel de fin de l'annualité et de mise en œuvre d'un filtre des remontées du terrain, nous avons indiqué à Madame PY que notre prochaine participation était plus que compromise.

### **Rapport du Médecin de Prévention :**

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, ce rapport fait un état des lieux objectif de la santé des agents du Finistère, et souligne l'aggravation persistante de la souffrance au travail pouvant aboutir à des psychopathologies qui représentent 67% des pathologies.

La rhumatologie représente 19% des pathologies avec une prépondérance des TMS en relation avec le vieillissement de la population.

En 2012 le lien de ces psychopathologies avec le contexte professionnel représentait 23% des situations, chiffre qui en 2013 est monté à 57% !

**FO DGFIP29 a souhaité formaliser un avis sur ce rapport, avis qu'il a proposé aux autres OS qui l'ont accepté dans l'état.**

Cet avis, qui figurera au procès verbal du CHS-CT du 3 novembre 2014 stipule que le rapport du médecin de prévention 2013 constate la persistance de la souffrance au travail dans les services, et pointe de nombreux facteurs en lien avec ce phénomène dont et surtout la compression des effectifs.

Il indique que le CHS-CT prend acte de cet état des lieux et de l'échec de l'Administration qui ne remplit pas ses obligations de protection des personnels.

Il conclut en demandant que le CHS-CT saisisse l'Administration qui doit remédier d'urgence à ces situations de souffrance au travail et mettre tout en œuvre pour obtenir les moyens humains et matériels nécessaires susceptibles de supprimer ce risques professionnel majeur.

**Madame PY a pris acte de notre proposition. Pour FO DGFIP29, dans un contexte sans précédent de dégradation des conditions de travail, il est primordial de rappeler à l'Administration ses obligations de sécurité des personnels, en sachant qu'en cas de problème grave, cette formalisation peut aussi constituer un élément juridique à charge pour l'Administration.**

### **Etude des fiches d'impact sur les projets de fusion :**

Suite à notre intervention en Comité technique et malgré beaucoup de réticences, l'Administration proposait à l'examen de ce CHS-CT, les fiches d'impact sur les conditions de travail des agents concernés par les projets de fusion sur plusieurs Trésoreries et les SIE Brestois.

Rédigées dans un souci manifeste de minimiser l'impact de ces projets sur les conditions de travail des agents, ces fiches étaient aussi clairement orientées pour tenter de démontrer que la consultation du CHS-CT n'était pas avérée.

Pour l'Administration, une opération de fusion est neutre en terme de conditions de travail, et elle décline le mode Bisounours tout au long de ces fiches, « *ces fusions vont apporter des améliorations au quotidien des agents, qui pourront profiter d'une meilleure organisation compte tenu de la constitution d'équipes élargies* ».

Nous avons indiqué à Madame PY que ces fusions ne régleraient rien puisqu'elles s'inscrivent dans la seule démarche de gestion des prochaines suppressions d'effectifs.

**Comme pour le rapport du médecin de prévention, FO DGFIP29 a souhaité formaliser un avis sur ce rapport, avis qu'il a proposé aux autres OS et qui l'ont accepté dans l'état.**

Cet avis indique que le CHS-CT a pris connaissance des fiches d'impact mises à sa disposition dans le cadre des projets de fusion de services, et qu'il note que ces fiches analysent les conséquences de ces fusions comme étant sans répercussions négatives sur les conditions de travail des agents.

Pour autant le CHS-CT déplore le caractère trop généraliste et dépourvu d'arguments fondés de ces fiches et la sous estimation des difficultés liées à ces restructurations.

En conséquence, cet avis attire l'attention de l'Administration sur des points de vigilance à exercer, points qui ne figurent pas dans les fiches d'impact.

Il rappelle que les modifications des méthodes de travail engendrées par la fusion des SIE, n'ont pas l'assentiment des agents qui redoutent le développement de pertes de repères, d'autonomie, et de déqualification dans l'exercice de leurs missions.

Concernant les fusions de Trésoreries, cet avis souligne la vigilance à exercer sur l'accroissement des trajets quotidiens pour certains agents et le développement du risque routier.

Le CHS-CT attire également l'attention sur les conséquences concernant l'harmonisation des méthodes de travail et l'impact du vivre ensemble pouvant éventuellement susciter l'apparition de tensions.

En conclusion, notre avis demande à l'Administration d'assurer le suivi des agents concernés par ces fusions, et d'en évaluer l'impact réel sur leurs conditions de travail.

**Une fois de plus Mme PY n'a pas pris en compte son rôle d'impulsion dans le cadre de l'exercice de sa Présidence du CHS-CT du Finistère, ce que nous lui avons rappelé dans notre déclaration liminaire.**

## Point sur la situation de Morlaix :

Les services sont désormais installés dans les locaux de la DAPO à Morlaix. Compte tenu de la capacité d'accueil limitée de cet édifice, l'affluence des usagers n'est pas sans poser problème.

Le centre d'appel de Rouen continuera son rôle de soutien jusqu'au retour au CFP du Pouliet, les négociations quant aux conditions de cette réintégration n'ont pas encore commencé avec le maître d'ouvrage.

Une enveloppe exceptionnelle de crédits de vacataires a pu être obtenue pour Morlaix.

**FO DGFIP29** a rappelé à l'Administration qu'une manifestation nationale d'agriculteurs était annoncée mercredi prochain 5 novembre 2014. L'Administration s'est engagée à communiquer en amont sur le sujet auprès du réseau.

La délégation FO DGFIP29 : Florence **JAVELOT** (Landivisiau) ; Michelle **GALLY** (Brest Municipale) ; Didier **KERDONCUFF** (SIE Châteaulin) ; Patrick **VELIN** (SIP Quimper Ouest) ; Erick **GUERRY** (DDFIP Brest).

### BULLETIN d'ADHESION



NOM : ..... Prénom : .....

Grade : ..... Indice ..... Quotité travail .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**  
Fait à ..... le .....

LE 4 DÉCEMBRE



**VOTRE VOIX**  
**PEUT TOUT**  
**CHANGER**